



Par e-mail : [lmr@blv.admin.ch](mailto:lmr@blv.admin.ch)

Berne, le 13 novembre 2025

## **Consultation : Iv. pa. CSEC-N. Contre-projet indirect à l'initiative foie gras**

Madame, Monsieur,

Vous avez invité notre parti à prendre position sur le projet de consultation visé en titre. Nous vous remercions de nous offrir l'opportunité de nous exprimer à ce sujet.

La présente consultation porte sur le contre-projet indirect à l'initiative populaire « Oui à l'interdiction d'importer du foie gras (initiative foie gras) » proposée par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N). Contrairement au Conseil fédéral, cette dernière a jugé opportun d'opposer un contre-projet à cette initiative. Le Centre se rallie à cet avis.

Le Centre estime que la proposition de contre-projet offre une réponse graduelle et proportionnée à un sujet très délicat. Il y a, d'un côté, la prise en compte de l'impact du gavage sur le bien-être animal qui a, d'ailleurs, conduit à l'interdiction de ces pratiques en Suisse. Il y a, d'un autre côté, tout un pan de la population qui est culturellement attaché à la consommation de ces produits lors, notamment, des fêtes de fin d'année.

Le Conseil fédéral a édicté au niveau de l'ordonnance en mai de cette année de nouvelles obligations de déclaration pour les produits provenant d'animaux ayant été soumis à certaines pratiques causant des douleurs sans étourdissement préalable. Le contre-projet propose de fixer cette obligation au niveau de la loi, ce que Le Centre salue. De plus, Le Centre considère qu'il convient, comme le prévoit le contre-projet, d'observer les effets de cette obligation sur une période suffisamment longue : il accueille donc l'introduction d'un monitoring des importations à titre professionnel positivement. Si, force est de constater qu'après ce délai, on observe une baisse insuffisante des importations, Le Centre soutient la prise de mesures en cascade. Ce faisant, Le Centre appelle de ses vœux à veiller à éviter autant que possible les situations dans lesquelles la Suisse se retrouverait empêtrée dans des litiges commerciaux découlant d'obligations internationales qu'elle ne respecterait plus.

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de prendre position et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

### **Le Centre**

Sig. Philipp Matthias Bregy  
Président Le Centre Suisse

Sig. Blaise Fasel  
Secrétaire général Le Centre Suisse